

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 8 du 03 juillet 2015



Actuellement en région

Platane

Tigres



Décoloration d'une feuille de platane par les tigres du platane

Source : FREDON Bourgogne

Un début de décoloration du feuillage des platanes a été signalée sur les secteurs de Chalon-sur-Saône et de Tournus. Cette décoloration plus accentuée le long de la nervure centrale (voir photo) est due à la présence de tigres du platane.

Au stade adulte, les tigres du platane passent l'hiver sous les plaques d'écorces des arbres ou dans les anfractuosités des troncs. Au début du printemps, les adultes se déplacent jusqu'au houppier des arbres et se positionnent sur la face inférieure des feuilles.

Les feuilles fortement atteintes chutent prématurément et l'arbre peut se retrouver défolié à la fin de l'été. Plusieurs années avec des attaques sévères peuvent également affaiblir l'arbre qui devient alors plus sensible aux attaques de champignons.

Afin de lutter contre cet insecte, il existe des auxiliaires qui peuvent être pulvérisés sur le feuillage en fin d'hiver ou au printemps-été.

Ces nématodes entomopathogènes du genre *Steinernema spp.*, pénètrent par les voies naturelles de tous les stades mobiles (larves et adultes) du tigre du platane. Cet insecte étant très mobile, il est nécessaire en été de traiter l'ensemble des arbres d'une même zone.

Pin

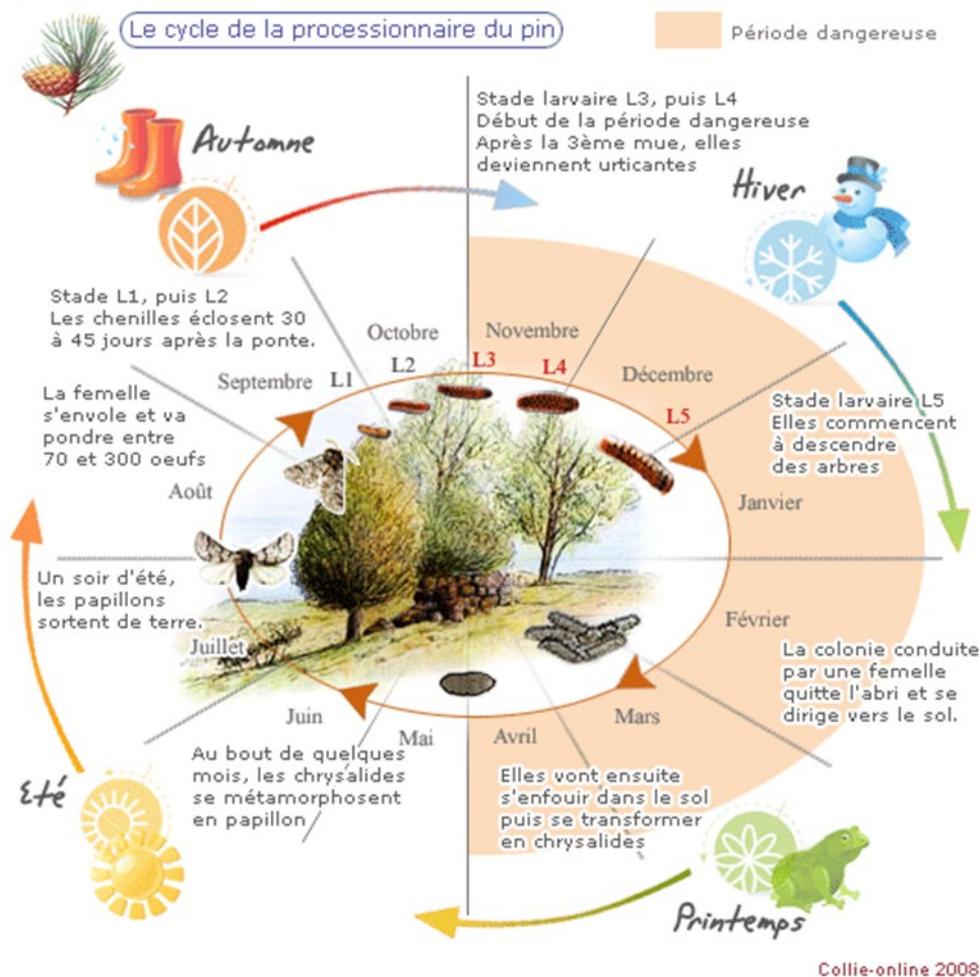
Chenilles processionnaire

Les premiers cas de vols de papillons de chenilles processionnaires du pin ont été signalés à Auxerre.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 8 du 03 juillet 2015

Cycle du ravageur



On peut décomposer le cycle de vie de la chenille processionnaire du pin en différentes étapes dont la période dépend des conditions climatiques :

- **Stade larvaire**

Au printemps, la colonie quitte le nid présent dans l'arbre et se dirige vers le sol sous forme de procession. Cette période correspond à la période la plus dangereuse car les chenilles sont alors urticantes et peuvent se retrouver dans les pelouses et autres espaces verts des communes.

- **Nymphose**

Les chenilles finissent par s'enterrer dans le sol pour se nymphoser. Elles se transforment alors en chrysalides et peuvent rester dans cet état pendant quelques mois (ou plusieurs années) en attendant des conditions climatiques propices.

- **Vol, reproduction, ponte**

Au bout de quelques mois, les chrysalides se métamorphosent en papillon et sortent de terre pour débuter un nouveau cycle.

Après l'accouplement, le mâle meurt tandis que la femelle va pondre entre 70 et 300 œufs sur les branches des pins.

- **Début du stade larvaire**

Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Elles vont alors se nourrir des aiguilles du pin qui accueille leur nid. Elles passent l'hiver dans cet abri et vont passer par 5 stades larvaires avant de descendre jusqu'au sol en procession.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 8 du 03 juillet 2015

Méthode de lutte



Il existe différentes méthodes pour éliminer ce ravageur : échenillage, écopiège autour des troncs pour les stopper lors de leur descente...

Toutefois, afin que ces techniques soient efficaces, il faut les mettre en place au bon moment.

Actuellement, les chenilles processionnaires du pin étant au stade papillon, il est possible de mettre en place des pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles pendant toute la période de vol. Les mâles piégés à l'intérieur ne peuvent plus sortir et ne peuvent ainsi plus se reproduire.

Le piège doit être fixé à distance du tronc sur une branche basse pour capturer les papillons émergeant du sol.

Marronnier

Mineuses

Les mineuses du marronnier sont toujours présentes sur l'ensemble du territoire bourguignon. Les mines occasionnées par les chenilles peuvent recouvrir l'ensemble de la feuille. L'activité de photosynthèse de l'arbre est alors impactée et le houppier brunit. Les feuilles vont alors chuter prématurément et le marronnier devient plus sensible aux agressions et aux autres pathogènes.

Cycle du ravageur



Larve de la mineuse au stade 4



Nymphose



Chrysalide



Adulte de la mineuse du marronnier

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Poitou-Charentes

- Cet insecte se présente sous forme de papillons de couleur brun-ocre au stade adulte. Les adultes issus de la 1ère génération émergent à partir de mi-juin, ceux de la 2ème à partir de début août et ceux de la 3ème fin septembre à début octobre.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 8 du 03 juillet 2015

- Peu après la fécondation, les femelles pondent un à plusieurs dizaines d'œufs minuscules sur la face supérieure des feuilles.
- Dès l'éclosion, les chenilles pénètrent dans la feuille et forment de petites galeries allongées.
- Au dernier stade de la vie larvaire, les chenilles se nymphosent à l'intérieur de la mine durant 2 semaines environ, hormis en hiver où les chenilles restent dans les feuilles au sol au stade de chrysalides.

La durée du cycle dépend des conditions climatiques et s'étale sur 6 à 11 semaines. La mineuse du marronnier a généralement 3 générations par an en France.

La mise en place de pièges à phéromones permet de diffuser dans l'air une phéromone sexuelle de synthèse de la mineuse du marronnier afin de capturer les papillons mâles et de perturber ainsi la reproduction des populations.

Rosier

Oïdium

Plusieurs cas d'oïdium sur rosier ont été signalés en Saône-et-Loire. Cette maladie provoquée par un champignon provoque l'apparition d'un feutrage blanc sur les feuilles et les jeunes pousses.

En cas de forte attaque, la maladie peut atteindre les boutons floraux et limiter le nombre de fleurs. Le feuillage et l'aspect général de la plante peuvent être également fortement dépréciés.

Certaines méthodes culturales peuvent limiter le développement de ce champignon :

- Planter des variétés peu sensibles à l'oïdium du rosier
- Supprimer les parties attaquées par le champignon dès l'apparition des symptômes
- Éviter de mouiller le feuillage lors de l'arrosage. L'humidité favorise le développement du champignon
- Installer les rosiers dans des endroits ensoleillés.

Buis

Pyrales et psylles

Ces deux organismes, ravageurs des buis, sont dans leur période de développement et peuvent engendrer de nombreux dégâts sur les buis. Il apparaît important de rester vigilant et de nous faire remonter tout signalement de ces espèces (cf BSV ZNA n°4-2015).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 8 du 03 juillet 2015

Ce qu'il faut retenir

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	
Processionnaire du Pin	A surveiller
Mineuse du Marronnier	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur viorne obier	
Pyrale du buis	
Psylle du buis	A surveiller

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthracnose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Fil rouge sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Rouille sur rosier	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 8 du 03 juillet 2015

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par **fax** la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par **mail** à l'adresse ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : et fax :

Profession :

Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Tel : 03 80 25 95 45 - **Fax : 03 80 25 95 49**

Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de Montceau-les-Mines, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

